



**Est
Ensemble**
Grand Paris

**pour le climat
et la justice sociale !**

CONSEIL DE TERRITOIRE DU 24 MAI 2022

Engagements d'Est Ensemble pour le climat et la justice sociale en réponse aux propositions de la Convention citoyenne locale pour le climat et la biodiversité

Projet de délibération

Sommaire

Préambule	4
A. Un territoire végétalisé, aux espaces verts partagés et conviviaux	8
B. Un territoire solidaire qui s'engage pour un habitat rénové et éco-responsable	11
C. Un territoire qui limite l'usage de la voiture et qui déploie les mobilités actives	14
D. Un territoire résilient qui promeut une alimentation saine	18
E. Un territoire zéro déchet sobre et qui lutte contre le gaspillage	21
F. Un territoire exemplaire, avec des acteurs et des citoyens engagés	23
G. Un territoire qui développe les énergies renouvelables	27

Préambule

Au-delà d'1,5 degré de hausse des températures, les effets du dérèglement climatique pourraient devenir irréversibles pour la planète et pour l'humanité.

Dans un rapport du 9 mai 2022, l'Organisation Météorologique Mondiale estime que la possibilité de dépasser une hausse de la température moyenne mondiale de 1,5 degré, au moins une année entre 2022 et 2026, est désormais de 48%. Celle-ci était proche de zéro en 2015. La limite inférieure de l'Accord de Paris est donc en passe d'être temporairement franchie dès avant 2030, échéance à laquelle le GIEC prévoit déjà qu'elle soit définitive.

Alors que 3,5 milliards de personnes sont d'ores et déjà affectées par les bouleversements climatiques et leurs impacts, d'ici 2050, un milliard de personnes vivront dans des zones susceptibles d'être concernées par la montée des eaux, tandis que le réchauffement climatique pourrait rendre complètement inhabitables plusieurs zones géographiques sur la planète. Des impacts généralisés sur les écosystèmes et les infrastructures sont également à prévoir avec des bouleversements exceptionnels (précipitations intenses, vagues de chaleur, ouragans, sécheresses ou feux de forêt) et des bouleversements encore plus profonds et structurels : acidification des océans, fonte du permafrost, fonte de la banquise, montée du niveau des océans et transformation des écosystèmes.

En France, en 2019, la température moyenne annuelle a dépassé la normale de 1,8 °C, plaçant l'année 2019 au troisième rang des années les plus chaudes depuis le début du XXème siècle, derrière 2018 (+ 2,1 °C) et 2014 (+ 1,9 °C). Le proche avenir du pays, d'ici 2050, est, pour l'essentiel, malheureusement déjà écrit : augmentation du nombre de jours de vagues de chaleur en été, diminution du nombre de jours anormalement froids en hiver, épisodes de sécheresse agricoles et hydrologiques plus nombreux, baisse de 10 à 40% du débit des cours d'eau, renforcement des précipitations extrêmes, risque d'incendie étendus à l'ensemble du territoire et multiplié par cinq sur les territoires en bordure de la Méditerranée et le long de l'axe rhodanien...

Face à ces enjeux et ces menaces, nous ne sommes, une fois de plus, pas tous égaux.

Les habitants des zones urbaines denses, les plus populaires notamment, sont parmi les plus exposés.

Urgence climatique et urgence sociale se conjuguent en effet, sur le territoire d'Est Ensemble, avec plus d'acuité qu'ailleurs en métropole : accessibilité des transports en commun, logements indignes, densité de population, nombre de mètres carré d'espaces verts disponibles par habitant, pollution de l'air, revenus, santé, éducation, emploi, services publics... les habitantes et les habitants des neuf villes qui composent notre territoire vivent au quotidien une double injustice climatique et sociale, si profonde qu'elle peut, parfois, apparaître comme inéluctable.

Des solutions existent pourtant. Elles obligent à conjuguer les nécessités d'une action publique opérationnelle de court terme avec les difficultés inhérentes aux objectifs de long terme. Elles impliquent des choix politiques et financiers nouveaux et fondamentaux qui permettent de passer d'une politique de « petits pas » à une politique transformationnelle. Elles impliquent une mobilisation sans précédent de toutes celles et ceux qui, dans tous les secteurs, contribuent à la vie de ce territoire de plus de 430 000 habitants qui représente l'équivalent de la 5e ville de France. Elles impliquent également que, chacune et chacun, en comprenne et en partage les finalités et s'approprie l'intérêt et la nécessité collective et individuelle à les mettre rapidement en œuvre.

Personne n'a seul la solution. Nos villes sont responsables de 70% des émissions de gaz à effet de serre. C'est en agissant ensemble, à toutes les échelles et sur tout le spectre des politiques publiques que nous pourrions réellement faire levier. Nous avons toutes et tous un rôle à jouer : citoyens, acteurs publics, associatifs et privés.

Dans un territoire où la baisse constante de la participation citoyenne aux échéances démocratiques sape progressivement la légitimité de l'action publique et finit même par interroger, parfois, la légitimité politique des élu.e.s, les transformations requises par les enjeux climatiques ne pourront se passer d'une adhésion forte de la

population aux solutions déployées. Sans prise en compte du double impératif démocratique et social, c'est-à-dire de la réponse aux difficultés présentes de nos concitoyens et de leur capacité à agir sur le réel, la transition écologique restera, sur nos territoires populaires tout particulièrement, un vœu, malheureusement pieux.

C'est la raison d'être de la Convention citoyenne pour le Climat et la biodiversité lancée par Est Ensemble le 18 septembre 2021.

A travers cette expérience démocratique inédite à l'échelle territoriale, Est Ensemble a fait le pari d'une démocratie plus inclusive, d'une participation plus active des citoyens, gage de l'efficacité d'une action publique conforme à l'intérêt général et condition sine qua non pour qu'émergent de ce nouvel espace politique des solutions, en phase avec les expériences et les attentes des habitants du territoire.

Avec la Charte citoyenne, fruit de leurs travaux, les 100 citoyennes et citoyens pour le Climat ont saisi l'assemblée territoriale et, plus largement, l'ensemble des acteurs du territoire, d'un corpus de près de 200 propositions cohérentes et connectées qu'ils nous ont invité à appréhender « en bloc ».

La délibération ci-après constitue la réponse de l'Etablissement public territorial à cette saisine citoyenne et la manifestation de la volonté d'Est Ensemble de contribuer dès maintenant et radicalement au « changement global » que les citoyennes et les citoyens de la Convention appellent de leurs vœux.

Lancée officiellement le 18 septembre 2021, la constitution de la Convention citoyenne locale pour le climat d'Est Ensemble s'est appuyée sur 5 grands principes pour garantir une totale indépendance des travaux des citoyens et la légitimité de la démarche :

La représentativité du territoire dans toutes ses composantes

Cette exigence s'est traduite par la constitution d'un panel de citoyens, volontaires, sur tirage au sort à partir des annuaires téléphoniques. La constitution du panel se devait de respecter des critères multiples tenant à la ville d'origine, l'âge, le genre (quotas stricts) mais aussi la catégorie socioprofessionnelle, le niveau de diplôme, la situation familiale.

La transparence des débats

L'ensemble des citoyens participait à tous les débats, décidait ensemble des positions adoptées par la Convention. Une plateforme collaborative d'information et de suivi des comptes-rendus de chaque session a été mise à disposition, également accessible en ligne librement pour tout un chacun.

La neutralité du processus de travail assuré par des garants

La démarche a été accompagnée par deux garants de la Commission Nationale du Débat public, et quatre experts indépendants issus du monde universitaire, de la Convention nationale pour le climat ou d'associations œuvrant pour le climat.

La co-élaboration de propositions concrètes

L'un des enjeux confiés à la Convention était de proposer des mesures directement applicables, en explicitant notamment les différents échelons de compétence sans pour autant obliger à strictement respecter ces champs de compétences institutionnelles, et d'éviter les mesures trop générales ou utopistes qui n'auraient pu recevoir d'applications opérationnelles.

La présentation intégrale des propositions au Conseil de Territoire

Engagement tenu, la présente délibération en constituant la concrétisation.

Sans préjuger de l'avis des élus, le Président de l'EPT s'est engagé à soumettre au Conseil de Territoire l'ensemble des propositions de la Convention.

A cette assemblée, le mandat confié par Est Ensemble était le suivant :

Établir une série de mesures concrètes pour lutter contre le dérèglement climatique dans le respect de la justice sociale et environnementale, en prenant en compte la biodiversité, dans les champs de compétence d'Est Ensemble et de ses villes.

De façon concrète, la Convention citoyenne locale pour le climat s'est réunie lors de 5 sessions de 2 jours, à l'Hôtel de Territoire, à raison d'une session par mois entre septembre 2021 et janvier 2022.

Entre chaque session de la Convention citoyenne locale pour le climat, les participantes et participants étaient invités à partir à la découverte du territoire d'Est Ensemble et des initiatives locales en faveur du climat. Ils ont notamment pu arpenter les emblématiques Murs à pêches à Montreuil, visiter la Cité Maraîchère – un nouveau lieu dédié à l'alimentation durable à Romainville –, découvrir la géothermie à la chaufferie du Sipperec de Bobigny ou encore échanger avec les équipes de l'agence locale de l'énergie et du climat (ALEC-MVE). En collaboration avec des associations locales, ils ont aussi eu l'occasion de rencontrer les habitants du Praxinoscope, un habitat partagé autogéré en locatif social situé dans le Haut Montreuil ou encore de se rendre dans les locaux de Label Emmaüs, un site de vente en ligne solidaire situé à Noisy-le-Sec.

A l'issue de ses travaux, l'assemblée des citoyens a adopté une « Charte de la Convention citoyenne locale pour le climat et la biodiversité d'Est Ensemble ». Celle-ci se compose d'une déclaration liminaire (Nous, citoyennes et citoyens...), rappelant les intentions et les objectifs de la Convention, en mettant l'accent sur le caractère « systémique » de leurs propositions : la Charte proposée par les citoyens est un ensemble de propositions interconnectées, qui doivent être prises en considération dans leur ensemble.

Cette Charte s'organise ensuite autour de sept grandes thématiques, elles-mêmes décomposées en plusieurs sections qui détaillent ensuite les propositions de mesures à mettre en œuvre. Ce sont ces mesures, au niveau le plus fin, qui ont fait l'objet d'une fiche individuelle, pour les suivre au plus près de ce que les citoyens ont voulu transmettre.

Après une remise officielle en Bureau territorial mi-février, puis un temps d'examen par les services qui ont formulé les premiers éléments visant à rendre ces propositions opérationnelles, après l'appropriation par les élus référents et les groupes politiques qui composent notre assemblée, c'est aujourd'hui à nous de relever ce défi d'une réponse globale et cohérente, au-delà des nombreuses propositions qui composent individuellement les documents qui vous ont été soumis.

Pour rester intelligible, l'architecture des propositions de la Convention a été conservée (7 grandes thématiques).

Pour garder la cohérence de l'ensemble des mesures, un rapport de présentation spécifique introduit chacune des grandes thématiques, accompagné d'un rappel des principaux engagements d'Est Ensemble.

Les 7 sept thématiques :

- A. Un territoire végétalisé, aux espaces verts partagés et conviviaux**
- B. Un territoire solidaire qui s'engage pour un habitat rénové et éco-responsable**
- C. Un territoire qui limite l'usage de la voiture et qui déploie les mobilités actives**
- D. Un territoire "résilient" qui promeut une alimentation saine**
- E. Un territoire zéro déchet, sobre et qui lutte contre le gaspillage**
- F. Un territoire exemplaire, avec des acteurs et des citoyens engagés**
- G. Un territoire qui développe les énergies renouvelables**

A travers ces rapports, c'est l'ensemble de nos politiques publiques en faveur du climat et de la justice sociale qui sont interrogées, et nous devons répondre à ces interpellations, au besoin en confirmant nos orientations, nos priorités, mais aussi, parfois, en décidant d'emprunter d'autres voies que celles que nous suivons aujourd'hui.

Pour concrétiser les engagements d'Est Ensemble, de façon formelle et même solennelle, je vous invite donc à examiner, par la présente délibération, l'ensemble des propositions que la Convention citoyenne nous a soumises.

A. Un territoire végétalisé, aux espaces verts partagés et conviviaux

Au cours de la Convention Citoyenne Locale pour le Climat, les citoyens ont fortement exprimé leur désir de voir le territoire réinvesti par la végétation. Ils ont placé cette recommandation au tout début de leur avis et ont précisé qu'elle se retrouvait dans les autres recommandations sous forme d'action de sensibilisation, de végétalisation de l'habitat, de restructuration des espaces de circulation ou de nouveaux modes d'appréhension et de gestion de la nature en ville. Ils soulignent les forts enjeux liés à cette renaturation qui doit permettre d'améliorer le cadre de vie de la population, de restaurer la biodiversité, d'augmenter les puits de carbone locaux et de s'adapter au changement climatique.

Les élus d'Est Ensemble partagent cette priorité, au regard de la forte densité et de la faible proportion d'espaces verts de notre territoire. La renaturation des espaces publics et privés peut se concrétiser dans plusieurs politiques publiques telles que l'aménagement, l'habitat et la nature en ville, en fixant des objectifs de restauration de la trame verte et bleue, de développement des îlots de fraîcheur et de renforcement de l'offre de nature, visant un ratio minimum de 10 m² d'espaces verts par habitant, là où actuellement la moyenne sur le territoire n'est que de 6m². La renaturation du territoire mobilise également les villes, dans leurs compétences espace public, espaces verts et voirie, mais aussi la région Ile-de-France et le département de la Seine-Saint-Denis.

Dès 2021, les élus d'Est Ensemble ont fait le choix d'investir 15 millions d'euros dans la renaturation en lançant la réalisation d'une promenade verte de plus de 42 km à l'échelle des 9 villes. Ce projet d'ampleur de végétalisation des espaces urbains, comprenant la Plaine de l'Ourcq, permettra de relier les différents parcs et espaces verts d'Est Ensemble. Il serpentera à travers toutes les villes du territoire et au-delà, et offrira des espaces de découverte du paysage, des lieux de rencontres et d'animations culturelles et sportives, dans un cadre végétalisé.

Au-delà de ce grand projet territorial, Est Ensemble s'attache également au travers de sa compétence aménagement à accompagner l'offre de nouveaux logements par le développement de nouveaux espaces de nature, et à installer de nouvelles plantations dans les espaces publics en favorisant la désimperméabilisation des sols. Par ailleurs, deux très grands projets de réaménagement des espaces publics, au Pont de Bondy et à la Porte de Bagnolet Gallieni, sont à l'étude avec pour ambition de redonner plus de place à la nature, aux piétons, aux vélos et reconcevoir entièrement ces espaces entièrement dédiés à la voiture et très minéraux.

Les 12 Projets de Renouvellement Urbain (PRU) sont également autant d'opportunités de transformation et de mise en œuvre d'actions de renaturation telles que la rénovation d'espaces verts, l'augmentation des plantations pour une gestion des eaux pluviales plus vertueuse, ou encore l'aménagement de fermes urbaines. Ainsi, dans le quartier La Noue-Malassis à Montreuil Bagnolet, une expérimentation est en cours pour élaborer des solutions en concertation avec la population afin d'amplifier la présence de biodiversité. Dans ce PRU, Est Ensemble développe un projet d'agriculture urbaine, comme dans les PRU des Quatre Chemins à Pantin, du Morillon à Montreuil ou encore à Romainville et Bobigny.

Afin de renforcer la présence des arbres dans les espaces publics, et en s'inspirant de l'avis citoyen très engagé sur cette question, Est Ensemble créera un « Fonds Arbres », abondé notamment par des fonds publics ou privés, permettant aux villes et l'EPT d'accélérer les plantations si nécessaires à la lutte contre le réchauffement climatique.

Cette ambition de renaturation, et plus largement l'ambition écologique de l'EPT et des villes, se traduit dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Les noyaux de biodiversité y font l'objet de protections fortes, tout comme le patrimoine arboré.

Afin d'augmenter la présence de nature dans les 9 villes du territoire, l'EPT aide au développement des jardins partagés et autres lieux de production agricole au travers de l'Appel à Manifestation d'Intérêt TempO' ou du Fonds à Impact notamment. Au-delà des enjeux de production alimentaire, ces projets agissent en faveur du renforcement du lien social autour de la nature et sensibilisent à la protection de l'environnement et à une alimentation plus durable et saine.

L'ensemble de ces actions permet d'améliorer la biodiversité sur le territoire, en développant de nouvelles zones refuges propices au déplacement et à la reproduction des espèces de faune et de flore locales. Elles sont complémentaires aux actions de l'EPT et de ses partenaires (Région, Département, villes) compétents pour la gestion des espaces verts, qui mettent en application une gestion écologique plus respectueuses de la diversité animale et végétale.

Néanmoins, le territoire reste l'un des plus denses de la métropole du Grandet pour progresser encore davantage sur la question de la renaturation, une analyse fine du territoire a été menée afin d'identifier les secteurs d'intervention prioritaires, c'est-à-dire les secteurs carencés en espaces verts, et les potentiels de développement de nouveaux espaces verts (friches, délaissés, ...). Elle constitue un socle pour travailler à des projets de création de parcs, de restauration de corridors écologiques, de développement de forêts urbaines, qui permettraient progressivement d'atteindre les objectifs de la Convention Citoyenne Locale pour le Climat et de rendre le territoire plus agréable à vivre et résilient par rapport au changement climatique.

Comme le recommande l'avis de la convention citoyenne pour le climat, les actions de végétalisation pourraient être renforcées dans les PRU et les projets d'aménagement en cohérence avec le besoin des habitants et le maillage écologique local, tout en prenant en compte les impacts sur les objectifs de diversification et la maîtrise des déficits des opérations d'aménagement.

La protection de l'environnement sera accentuée dans le PLUi par l'intégration de dispositions plus contraignantes concernant la préservation des espaces verts relais et par des dispositifs permettant de réserver du foncier dans le but de restaurer les corridors écologiques par exemple. De la même manière, la révision en cours du Plan Climat Air Energie Territorial d'Est Ensemble doit permettre de renforcer la prise en compte des enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, en particulier par des mesures sur les îlots de chaleur urbaine dont la connaissance a été améliorée récemment par une analyse territoriale.

En tant que facilitateur entre les porteurs de projets locaux et les villes, Est Ensemble pourra aussi coordonner une stratégie d'agriculture urbaine visant à multiplier ces lieux d'agriculture en ville plébiscités par les habitants, en cohérence avec la volonté plus large, de renforcer l'offre de nature sur le territoire.

L'entretien écologique exemplaire mis en place par Est Ensemble dans les parcs de gestion intercommunale ou par d'autres collectivités, sera élargi à l'ensemble de ces acteurs, en engageant un travail de coordination et de diffusion des bonnes pratiques via la définition d'une charte territoriale de gestion écologique des espaces verts urbains, intégrant la question de l'arbre en ville. La question de la trame noire pourrait également y être traitée pour prendre en compte les espèces nocturnes dans les stratégies d'éclairage des espaces publics végétalisés.

Pour répondre à l'attente de la Convention et amplifier la renaturation du territoire en démultipliant ces différents projets, l'EPT poursuivra avec la plus grande ambition sa stratégie de développement des espaces de nature en lien avec les villes et les partenaires compétents.

LES ENGAGEMENTS D'EST ENSEMBLE

Une action forte pour la renaturation des espaces publics et privés

- Un objectif de 10m² d'espaces verts par habitant pour les nouvelles constructions
- La mise en place d'un « Fonds Arbres », abondé notamment par des fonds publics ou privés
- Une charte territoriale de gestion écologique des espaces verts urbains intégrant la question de l'arbre en ville
- L'intégration au PLUi des dispositions visant à renforcer les coefficients d'espaces verts et de pleine terre dans les zones urbaines, à systématiser les pratiques architecturales favorables pour la biodiversité en construction neuve et rénovation, à généraliser la végétalisation des toitures sans compromettre le développement des solutions de production d'énergie solaire, à développer des îlots de fraîcheur

Une prise en compte renforcée de la nature dans les opérations d'aménagement

- La création d'une Promenade végétale de près de 50km à travers les 9 villes et la renaturation des berges le long du canal de l'Ourcq
- La promotion auprès de l'Etat d'un scénario ambitieux de transformation de la porte de Bagnole et du pont de Bondy permettant d'améliorer le cadre de vie : diminution d'emprise de l'infrastructure routière sur le tissu urbain par la suppression de bretelles, l'enfouissement total ou partiel ; diminution du trafic ; végétalisation, etc.
- La transformation des grandes infrastructures routières (A3, A86, Boulevard périphérique) en voies apaisées et permettre que les solutions d'apaisement des autoroutes sur son territoire, notamment sur le barreau de l'A3 entre la Porte de Bagnole et le Pont de Bondy, soient partagées avec les communes et les habitants
- Une impulsion en faveur de l'agriculture urbaine, à travers les jardins partagés ou d'autres initiatives, pour renforcer le lien social autour de la nature en ville et sensibiliser à la protection de l'environnement et à une alimentation plus saine et durable

B. Un territoire solidaire qui s'engage pour un habitat rénové et éco-responsable

Le logement, dans un contexte extrêmement tendu en Ile-de-France, fait partie des préoccupations majeurs des habitants du Territoire d'Est Ensemble. Notre territoire est attractif et très dynamique en matière de constructions. Entre 2016 et 2021 le programme de l'habitat tablait sur 2800 nouveaux logements et ces objectifs ont été dépassés. Pour autant, les élus d'Est Ensemble souhaitent que cette dynamique ne se traduise pas par une augmentation des loyers et du coût du foncier, conduisant à un phénomène de gentrification et d'exclusion des habitants d'Est Ensemble. Conscients du faible revenu des ménages du territoire, dont près de 40% vivent dans des quartiers « politique de la ville », les élus, à travers la compétence Habitat, poursuivent des objectifs de Justice sociale au service de la lutte contre le mal-logement.

Après plus de deux ans de mobilisation, Est Ensemble a ainsi obtenu la mise en place de l'encadrement des loyers et s'engage dans la création d'un office foncier solidaire qui permettra l'accession sociale à la propriété et une plus grande maîtrise des coûts de revente. Enfin pour défendre le droit au logement, les élus d'Est Ensemble s'attachent à préserver le logement social. Ainsi, dès 2023, un office public territorial de l'habitat regroupera les 26 000 logements des OPH de Montreuil, Bagnolet, Bobigny et Bondy afin d'avoir un outil puissant, levier de nombreuses politiques, dont celle de la réhabilitation de logements.

En effet, l'habitat constitue la principale source de d'émission de gaz à effet de serre sur le territoire d'Est Ensemble. La rénovation et la réhabilitation permettent non seulement aux habitants de mieux vivre et de faire baisser leur facture d'énergie, mais représentent aussi un instrument indispensable et efficace dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Ainsi, à la demande de la Convention citoyenne pour le climat appelant à une meilleure prise en compte des enjeux du réchauffement climatique et de justice sociale dans les politiques de l'habitat, les élus d'Est Ensemble répondent avec conviction, qu'ils partagent cette priorité et décident de renforcer encore davantage leurs efforts et les moyens dédiés pour :

La promotion d'un habitat durable et inclusif sur le territoire

Afin de garantir la qualité des nouvelles constructions de logements, le respect des objectifs environnementaux, la qualité des logements pour les habitants et le maintien d'une offre abordable, il est proposé d'élaborer une Charte territoriale pour l'habitat inclusif et durable qui s'imposera aux acteurs du logement (promoteurs, bailleurs sociaux, aménageurs). Cette charte s'adaptera aux spécificités des différents quartiers des villes du territoire, pour définir des prix favorisant le logement abordable. Elle veillera à assurer la mixité des produits logement au sein d'une même opération, à se prémunir d'opérations de grande taille et à apporter un équilibre des typologies de logement.

Par ailleurs, Est Ensemble établira une prospective territoriale de l'habitat pour définir les ambitions de production de logement en privilégiant l'offre en logements sociaux et très sociaux, ainsi qu'une offre en accession sociale à la propriété, notamment en baux réels solidaires (en recourant à l'OFS territorial porté par l'OPH territorial Est Ensemble Habitat). Enfin, cette charte assurera la promotion de l'habitat innovant telles que les opérations de logement intergénérationnel ou l'habitat participatif.

La prise en compte de la diversité des besoins en logements sociaux

L'accès et la mobilité au sein du parc locatif social sont soumis à de fortes tensions depuis plusieurs années. En 2021, près de 38.000 demandes de logements sociaux sont recensées sur le territoire alors qu'à peine 3.800 attributions ont pu être effectuées. Aussi, depuis 2019, Est Ensemble, les villes, les

bailleurs sociaux, les réservataires et l'État se sont-ils engagés dans une conférence intercommunale du logement, qui a pour ambition de garantir une politique territoriale et équitable d'attribution des logements, prenant en compte la diversité des besoins et développant des actions spécifiques pour certains publics tels que les jeunes ou les femmes victimes de violences conjugales. Une attention particulière sera portée à des actions de diversification des modes de location (colocations, cohabitations solidaires ou intergénérationnelles).

L'accélération de la politique territoriale de rénovation thermique du parc de logements

Afin de mettre en œuvre les mesures relatives à la rénovation thermique du parc de logements (logements sociaux et logements privés), Est Ensemble va engager un ambitieux plan territorial de rénovation thermique du parc de logements, en se dotant d'objectifs à atteindre sur le mandat et au-delà, afin d'accompagner la mise en conformité des logements avec les exigences de la loi Climat et Résilience visant notamment l'éradication des passoires thermiques (étiquettes E, F et G). Le plan territorial comportera des actions spécifiques pour le parc privé et pour le parc HLM.

Pour le parc privé :

Depuis sa création en tant qu'intercommunalité, Est Ensemble pilote des opérations d'amélioration de l'habitat privé et d'éradication de l'habitat indigne. Avec la mise en œuvre de la loi Climat qui interdit progressivement la mise en location et la vente des logements énergivores (calendrier d'interdictions progressives selon les étiquettes énergétiques les plus élevées), le plan territorial de rénovation thermique des logements a pour objectifs d'assurer l'accompagnement technique et financier des propriétaires privés pour la réhabilitation thermique de leur patrimoine, en s'assurant que le reste à charge des ménages modestes reste soutenable, et le cas échéant, d'apporter un soutien financier.

A cet égard, Est Ensemble étudiera les modalités d'abondement du Fonds d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (jusqu'à présent réservé aux dispositifs ciblés de l'ANAH) pour l'étendre à tous les logements énergivores, notamment le tissu pavillonnaire.

Le plan territorial s'appuiera sur l'ALEC-MVE, les dispositifs déjà existants financés par l'ANAH et l'Etat. Le plan territorial s'accompagnera d'actions visant à réguler la qualité et l'évolution des loyers du parc privé.

Pour le parc locatif social :

Le territoire d'Est Ensemble compte près de 42% de logements locatifs sociaux dont 60% ont été La politique de rénovation des logements par les bailleurs sociaux est déjà en grande partie mise en œuvre. Le territoire d'Est Ensemble compte près de 42% de logements locatifs sociaux dont 60% ont été construits avant 1980 et présentent des qualités thermiques insuffisantes. Dans le cadre des 12 projets de renouvellement urbain (PRU), 6 000 logements devraient être réhabilités dans les prochaines années et 2500 logements détruits et reconstruits. Il est toutefois à noter que l'Etat n'accorde plus de soutien financier aux bailleurs sociaux dont la situation financière (notamment pour les offices municipaux) est fragilisée en raison de la mise en œuvre de la décision gouvernementale de l'application de la Réduction du Loyer de Solidarité (RLS).

Dans ce contexte, Est Ensemble s'engage à conduire, avec l'appui de bailleurs sociaux et de l'Etat, un repérage des patrimoines les plus énergivores, et à contractualiser avec les bailleurs concernés un plan d'action de réhabilitation thermique du parc, en contrepartie de cessions foncières pour produire du logement social. Est Ensemble soutiendra le cas échéant financièrement l'OPH territorial "Est Ensemble Habitat". La mise en œuvre de ce plan fera l'objet d'une évaluation annuelle afin de s'assurer du respect des engagements de la part des bailleurs sociaux.

LES ENGAGEMENTS D'EST ENSEMBLE

Une action forte pour le logement

- Une charte territoriale pour l'habitat inclusif et durable
 - Qui s'impose aux acteurs du logement (promoteurs, bailleurs sociaux, aménageurs)
 - Qui s'adapte à la réalité des quartiers pour définir des prix de logement abordable
 - Qui assure la mixité des types et des tailles de logements dans chaque opération
 - Qui évite les opérations de très grande taille
 - Qui permet de s'assurer du niveau de qualité des logements
- La création d'un office territorial "Est Ensemble Habitat" issu de la fusion des 4 offices municipaux de Bagnolet, Bobigny, Bondy et Montreuil
- La mise en place d'un Office Foncier Solidaire (OFS) pour permettre aux ménages les plus modestes d'accéder à la propriété
- Faciliter les mutations au sein du parc HLM pour une meilleure adéquation entre taille du logement et taille du ménage et inciter les bailleurs et les réservataires à poursuivre leur participation au dispositif "Echanger Habiter", dispositif régional de "bourse d'échanges des logements sociaux"

Un Plan territorial de rénovation thermique de l'Habitat social et privé

- Elaborer un diagnostic du parc de logements énergivores pour définir une stratégie d'actions ciblées sur les logements à traiter prioritairement, assortie d'objectifs

Parc privé

- Un renforcement des missions de l'ALEC-MVE pour devenir un guichet unique territorial de diagnostic et conseil en rénovation énergétique pour les propriétaires privés
- Abonder le Fonds d'Aide à l'Amélioration de l'Habitat Privé pour soutenir les propriétaires les plus modestes et prioriser les interventions sur les logements énergivores

Parc social

- L'élaboration d'un plan d'actions de réhabilitation thermique du parc, à contractualiser avec les bailleurs concernés
- Un soutien financier à l'OPH territorial pour la mise en œuvre de la politique de réhabilitation thermique du patrimoine

C. Un territoire qui limite l'usage de la voiture et qui déploie les mobilités actives

La charte de la convention citoyenne exprime des attentes fortes en matière d'accessibilité pour tous, d'évolution de pratiques plus vertueuses, d'amélioration et de diversification de l'offre sur le territoire. Les élus d'Est Ensemble partagent le diagnostic et les orientations stratégiques proposées et considèrent que les propositions d'actions constituent des solutions pour agir en faveur du climat et de la justice sociale.

Le territoire d'Est Ensemble subit en effet une double peine : carencé en desserte en transports en commun il est lourdement impacté par les nuisances liées à des mobilités polluantes. Bien que les émissions de gaz à effet de serre liées au transport routier (de personnes et de marchandises) aient diminué ces dernières années, il reste parmi les trois secteurs majoritairement émetteurs de pollution sur le territoire. Est Ensemble étant traversé par de nombreuses infrastructures routières et autoroutières (A3 et A86 notamment), les flux générés et les concentrations d'émission à leurs abords sont importants, voire, pour ces dernières, le plus souvent supérieures aux normes, impactant la santé des populations.

Par ailleurs, le report des usagers de la voiture vers des modes de déplacements alternatifs reste un défi pour Est Ensemble. En effet, à titre d'exemple, plus d'un quart des actifs utilisent encore leur voiture pour des trajets domicile-travail et le nombre d'usagers du vélo est à encourager fortement malgré une légère augmentation de sa part modale (+1,3% de 2013 à 2018).

D'autre part, le faible taux de motorisation du territoire (seuls 54% des ménages possèdent une voiture ou plus), révèle aussi la forte dépendance des habitants aux transports en commun. Seulement 37% des habitants résident à moins de 500 mètres d'un métro ou d'un tramway et à moins de 1.000 mètres d'un RER. Ce taux est équivalent à ceux des territoires situés en grande couronne alors même qu'Est Ensemble est, après Paris, le territoire le plus densément peuplé de la Métropole avec 10.500 habitants/km². Le territoire d'Est Ensemble est également celui qui a connu la plus faible évolution, en moyenne, de l'offre de bus de la petite couronne entre 2015 et 2022 et une baisse substantielle de 5% en heure de pointe.

Au regard de ces constats, et de ces inégalités territoriales, les élus d'Est Ensemble se battent depuis plusieurs années afin d'obtenir un rééquilibrage des investissements en matière de mobilité à l'Est de la Métropole. Si les mobilisations ont conduit à l'arrivée de nouveaux modes de transports lourds comme le métro du Grand Paris Express, le prolongement de la ligne 11, la réalisation du TZEN3, ou encore le prolongement du tramway T1, il reste à garantir leur mise en place dans le calendrier annoncé pour répondre aux besoins croissants de déplacements de la population, des salariés et des visiteurs du territoire. En termes de prospective, l'enjeu des mobilités sur le territoire d'Est Ensemble sera de plus en plus fort puisqu'il continuera d'accueillir plusieurs milliers d'emplois et d'habitants à échéance 2035. La bataille pour l'obtention de moyens de transports à la hauteur des enjeux climatiques et des besoins des populations, est donc à poursuivre. Les élus se réjouissent des propositions de la convention citoyenne, qui permettent de renforcer le combat politique mené depuis plusieurs années.

Est Ensemble partage ainsi l'analyse de la Charte de la convention citoyenne sur cette thématique et s'engage à renforcer encore davantage ses actions en la matière en agissant sur ses compétences propres ou auprès des villes et en jouant son rôle institutionnel auprès des autorités compétentes.

Cela se traduira par les engagements suivants :

Elaborer une politique territoriale des mobilités ambitieuse avec l'élaboration du Plan local de mobilité (PLM).

Est Ensemble s'engage à rédiger le plan en tenant compte de l'état d'esprit de la Charte pour la convention citoyenne et à associer ses membres à son élaboration dans le cadre du droit de suite. Certaines actions proposées relèvent des objectifs de ce plan (stationnement, part modale entre les différents modes de transports, limitation de vitesse à 30Km/h etc.) et devront être étudiées dans ce cadre légal imposant une procédure de concertation ad hoc.

Renforcer la concertation et l'information des usagers

Est Ensemble s'engage à créer, à l'échelle du territoire, **un conseil citoyen des mobilités**.

La question de l'amélioration de l'information des usagers sera traitée dans le cadre de l'élaboration du PLM. Néanmoins, dans l'attente, Est Ensemble s'engage à mieux communiquer sur les dispositifs de mobilités existants via ses outils de communication, en particulier durant la Semaine de la mobilité. Une étude sera également lancée, en lien avec la mise en place de la Zone à Faible Emission afin d'étudier les possibilités de mieux accompagner les usagers.

Dans l'attente de la finalisation du PLM, Est Ensemble souhaite également agir en engageant des actions concrètes rapidement :

Agir en faveur d'une bonne accessibilité pour tous aux transports collectifs

Est Ensemble s'engage à agir auprès des opérateurs de mobilités pour appuyer la logique de l'approche sociale évoquée par la Charte de la convention citoyenne. Avant de développer des modes de transport spécifiques, et compte tenu des carences constatées et connues, Est Ensemble souhaite prioriser la mise à niveau du réseau structurant par les autorités compétentes (IDFM et SGP) pour rendre les transports en commun accessibles à tous. Le développement des transports de proximité doit en effet venir compléter l'offre et en aucun cas la suppléer.

A ce titre, Est Ensemble s'engage dans un premier temps à :

- Solliciter de la part d'IDFM la gratuité des transports en commun et à défaut obtenir une tarification plus sociale, en fonction des revenus, des opérations événementielles de gratuité par exemple lors de la semaine de la mobilité, ou encore la gratuité pour les enfants, ou encore la mise en place d'un ticket unique pour tous les transports quelques soient les correspondances.
- Intervenir auprès des autorités compétentes pour la mise en service des grands projets de transport dans le calendrier annoncé (Prolongement du T1, Tzen 3, ligne 15 Est du Grand Paris Express, T11 Express, création d'une station de la ligne de métro 5 à Bobigny-la Folie, prolongement des lignes 1 et 9 du métro, etc.).
- Transmettre une contribution objectivée et argumentée auprès d'IDFM sur les besoins en offre de bus sur le territoire d'Est Ensemble et une demande d'évolution du service en conséquence.

Dans un second temps, Est Ensemble s'engage à :

- Etablir un diagnostic des besoins en offre de proximité afin d'étudier les réponses à apporter par les collectivités.

Réduire la place de la voiture et favoriser des mobilités vertueuses, adaptées à chacun, protégeant la santé et la sécurité des populations

- Est Ensemble renforcera (ou influera auprès des opérateurs en fonction de la répartition des compétences) la prise en compte de l'intermodalité dans la conception des projets urbains intégrant les enjeux de mobilités (études de pôles gare, études urbaines etc.) et portera, auprès des opérateurs concernés, l'ambition de développer le stationnement sécurisé des vélos aux abords des gares et stations (partage de l'expérimentation des Vélobox par exemple). Est Ensemble consolidera également la place de l'intermodalité dans le Référentiel Aménagement Durable et la diffusion des bonnes pratiques auprès des bailleurs.
- Est Ensemble accentuera ses actions en faveur du respect mutuel des usagers, du partage des espaces publics et de la voirie et encouragera les actions de prévention routière par les villes et l'Etat. En particulier, les initiatives inspirantes seront partagées avec les villes dans le cadre du Labo des Mobilités actives et alternatives. Est ensemble s'engage également à mettre en œuvre les principes d'accessibilité définis par France Handicap « pour un environnement, des biens, services et activités accessibles à toutes et tous » pour les aménagements réalisés par l'EPT (boucle verte de 42 km en particulier) et à engager une réflexion avec les villes et les associations d'usagers sur la mise en œuvre d'actions concrètes sur les voiries communales (circulation des personnes en fauteuil sur les pistes cyclables, etc.).

Développer les actions « catalyseurs » en faveur de la marche et de la démocratisation de la pratique du vélo pour tous publics

Est Ensemble s'engage,

- Dans le cadre de sa programmation événementielle, à intégrer une dimension ludique et festive du vélo et de la marche ;
- À travailler avec les associations du territoire et l'Etat (programme Savoir rouler à vélo, stages « remise en selle » etc.) pour encourager l'apprentissage et la pratique du vélo. Est Ensemble s'engage par ailleurs à renouveler la Grande Rando annuelle pour favoriser la découverte des cheminements piétons agréables et sécurisés.

LES ENGAGEMENTS D'EST ENSEMBLE

Renforcer la concertation et l'information des usagers

- Créer à l'échelle du territoire un conseil citoyen des mobilités, à partir des associations d'usagers et des comités d'usagers, pour traiter des mobilités au sens large : transport collectif, vélo, marche etc. avec une orientation sur la transition écologique
- Solliciter la Métropole du Grand Paris pour mettre en place un système territorial d'accompagnement à la mobilité par l'ALEC MVE, notamment pour les publics les plus fragiles et impactés par la ZFE

Agir en faveur d'une bonne accessibilité pour tous aux transports collectifs

- Se mobiliser pour la réalisation dans les délais des grands projets de transports en commun sur le territoire (Ligne 15 Est, TZen 3, T1 etc.)
- Finaliser l'étude d'amélioration de la desserte du territoire et rédiger une contribution commune pour obtenir d'Ile-de-France Mobilités des améliorations en faveur de l'accessibilité au transport en commun pour tous
- Réaliser une étude complémentaire sur la desserte de proximité

Elaborer une politique territoriale des mobilités ambitieuse

- Elaborer le Plan local de mobilité (PLM) en associant les représentants de la CCLC et en recensant les besoins exprimés par les différents acteurs et usagers, pour développer des mesures à l'échelle du territoire
- Réduire la place de la voiture et favoriser les mobilités vertueuses en portant une politique d'apaisement du trafic automobile via la généralisation des zones 30 et la défense des plans de circulation protecteurs qui visent à mieux hiérarchiser le trafic

Développer les actions « catalyseurs » en faveur de la marche et de la démocratisation de la pratique du vélo pour tous publics

- Mettre à jour la carte du réseau cyclable existant et en projet à l'échelle des 9 villes, en précisant les temps de parcours entre les principales destinations
- Aller au-delà de la sensibilisation et rechercher les dispositifs de financement possibles (génération vélo, JO 2024 etc.) pour aider à la formation et à l'apprentissage tels les stages de remise en selle ou le Savoir à rouler à Vélo
- Communiquer sur l'ensemble des aides auxquelles les habitants sont éligibles, en fonction de leur situation, pour l'achat ou la réparation de vélo(s), tant mécanique qu'à assistance électrique

D. Un territoire résilient qui promeut une alimentation saine

Les attentes et propositions de la Convention citoyenne locale pour le climat sont concentrées sur trois grands points :

- Privilégier un approvisionnement local et en circuit court
- Revoir l'offre de restauration locale d'Est Ensemble
- Faire évoluer les pratiques alimentaires

En fonction du régime alimentaire retenu, la surface agricole nécessaire pour nourrir la population d'Est Ensemble (430.000 habitants) est estimée entre 5 à 10 fois la surface de l'ensemble du Département de Seine-Saint-Denis. Au regard de la rareté des terres agricoles en Ile-de France, et même dans les départements limitrophes de la région, envisager une politique d'auto-suffisance qui passerait par l'acquisition de foncier agricole n'apparaît pas comme une solution viable, ni au niveau communal, ni au niveau intercommunal, ni même aux échelons départemental ou régional.

Si l'approvisionnement de la région capitale reste une prérogative étatique, l'action d'Est Ensemble prend tout son sens dès lors qu'elle porte sur la qualité et l'accessibilité à une alimentation saine et durable pour tous les habitants du Territoire.

Dans cette perspective, l'ambition du Territoire et des communes membres est de structurer le réseau des acteurs qui interviennent dans le champ de l'alimentation, afin de parvenir à un maillage qui puisse répondre à l'ensemble des besoins, favoriser la diffusion des pratiques en faveur d'une alimentation saine, développer les liens entre les différents acteurs pour une plus grande complémentarité et une meilleure efficacité de leurs actions. En cela, l'ambition d'Est Ensemble et des villes rejoint les préoccupations exprimées par la Convention citoyenne.

En effet, **développer un réseau c'est avant tout tisser des liens**, de différentes natures et à différents niveaux selon les objectifs ou les compétences de chacun.

En premier lieu Est Ensemble souhaite travailler avec tous les acteurs, même si leur action ne recoupe pas explicitement celui des compétences du bloc communal. C'est notamment le cas avec les acteurs de la distribution : les **grandes surfaces**, qu'il faut entraîner dans une logique de produits frais saisonniers, locaux, issus de filières responsables, ou encore les **AMAP** qu'Est Ensemble entend mieux faire connaître, dont elle compte accompagner l'implantation – notamment dans les parties du territoire qui en sont dépourvues. Cette volonté se traduit également par l'accompagnement des structures qui œuvrent pour une meilleure accessibilité à l'alimentation, en particulier les **épiceries solidaires** ou les **coopératives alimentaires** par exemple.

C'est dans le même esprit qu'un soutien fort au **projet CARMA** est envisagé, pour protéger les dernières terres agricoles et favoriser les modes de production responsables à quelques kilomètres du Territoire.

Au-delà de l'alimentation, les élus d'Est Ensemble convaincus que l'eau n'est pas une marchandise, ont fait aboutir le projet d'une régie publique de l'eau territoriale qui permettra une meilleure préservation de cette ressource, la mise en place d'une tarification sociale et le déploiement de mesures pour lutter contre le gaspillage.

Sur la politique alimentaire, les citoyens de la convention ont porté une attention toute particulière à la restauration scolaire, en s'inspirant des villes qui souhaitent mieux maîtriser l'origine, mais aussi la préparation des produits qui sont servis dans les écoles. La **Charte de la restauration scolaire qu'Est Ensemble pourrait proposer** en est une illustration concrète, qui tout en respectant le rythme de chaque ville fixe des objectifs ambitieux en matière de produits bio ou locaux, de réduction de la consommation de viande, etc.

Est Ensemble et les villes ou les syndicats de restauration peuvent agir directement en matière de restauration, par le biais des relations contractuelles avec leurs prestataires. En ce domaine, plusieurs villes ont déjà entamé une réflexion sur leur **mode de gestion de la restauration scolaire**. Si elles en expriment le souhait, l'EPT étudiera les possibilités d'achats en commun des denrées, voire d'une mise en commun dans l'exploitation des équipements de restauration collective.

Est Ensemble s'attache par ailleurs à intégrer son action dans les projets qui se font jour tant au niveau départemental, comme le PAT (**Plan alimentaire territorial**), qu'au niveau de la Métropole avec le Plan alimentaire métropolitain.

Enfin, Est Ensemble a entrepris depuis plusieurs années la création d'un réseau de partenaires qui agissent dans des champs proches ou dans les compétences de l'EPT, qui soutient leurs projets par le biais de différents outils, notamment les appels à projets et les conventions de partenariat.

Il faut citer ici l'effort d'Est Ensemble pour soutenir et favoriser les dynamiques d'agriculture urbaine portées par les villes et les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Est Ensemble encourage notamment le développement des **jardins partagés**, et porte l'ambition avec les villes que chacune d'entre elles dispose d'une **ferme urbaine**. L'établissement public a mis en place une politique ambitieuse en matière d'**urbanisme temporaire**, qui consiste là où c'est possible à confier à des porteurs de projets la gestion de sites en attente de travaux d'aménagement (friches et délaissés urbains), afin d'y implanter des jardins, cultures, etc. accompagnées d'animations ou actions de sensibilisation (Appel à projets TEMPO').

Le soutien aux partenaires s'oriente également vers ceux qui participent à **l'évolution des habitudes alimentaires**. Ce peut être le soutien aux marchés solidaires ou ateliers culinaires, en particulier dans les quartiers Politique de la ville, pour permettre un accès à tous à des produits frais et locaux, apprendre à les cuisiner aussi, etc. C'est également l'ensemble des **actions de sensibilisation** effectuées directement par les agents d'Est Ensemble, ou par le biais de partenaires associatifs pour la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'éducation au goût, la sensibilisation à la saisonnalité, etc.

C'est aussi le soutien à la recherche, en participant directement au financement du **LAB3S** par exemple, ou en favorisant les études comme MODALITEA, projet de recherches porté par AgroParisTech et l'INRAE qui vise à mieux comprendre les comportements liés à l'alimentation en milieu scolaire (enfants, parents, communauté éducative).

Répondre aux aspirations des citoyens de la Convention pour le Climat en matière d'alimentation revient pour Est Ensemble à consolider et amplifier le champ de son action tant les objectifs exprimés par les Citoyens rejoignent ceux de la collectivité territoriale et des villes. Ils font par ailleurs écho à d'autres politiques publiques, comme les ambitions en matière d'espaces verts et de plantation d'arbres, où là aussi la dimension alimentaire peut trouver sa place en favorisant par exemple les arbres fruitiers lorsque les conditions le permettent !

LES ENGAGEMENTS D'EST ENSEMBLE

La création d'un réseau solidaire des acteurs de l'alimentation sur le territoire

- Un effort particulier à destination des acteurs de l'Economie sociale et solidaire, en fléchant les projets ou initiatives créatrices d'emploi et d'activités dans le secteur de l'alimentation par le biais du Fonds à Impact ESS
- La promotion des lieux et des acteurs qui agissent pour permettre un meilleur accès à tous à une alimentation de qualité (La Butinerie à Pantin, la Cité maraîchère à Romainville, ...)
- Un soutien aux actions qui visent à développer les contacts directs entre producteurs agricoles locaux et acheteurs publics du Territoire, en particulier pour la restauration scolaire

L'adoption d'une Charte de la restauration scolaire

- Affirmer l'ambition commune et l'engagement d'aller plus loin que les prescriptions réglementaires (de la loi Egalim notamment) pour favoriser une alimentation durable et de qualité, promouvoir une alimentation équilibrée, lutter contre le gaspillage alimentaire et utiliser la restauration scolaire comme un levier d'insertion sociale
- Etudier à la demande des villes les possibilités de mutualisation de certaines fonctions (achat, production, transformation...)

La promotion d'une alimentation saine, durable et accessible à tous

- Action pour favoriser l'implantation d'activités de transformation, de vente de produits locaux ou en circuits courts, comme les marchés paysans, les épiceries solidaires
- Soutenir les structures qui œuvrent à faire connaître les métiers de l'agriculture et aident les volontaires à s'installer sur des exploitations en Ile-de-France ou départements voisins
- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation des habitants, par des événements ou des ateliers, pour faire connaître les initiatives existantes et soutenir les initiatives citoyennes ou associatives
- Réserver une part de 15% à des projets visant à favoriser une alimentation saine, durable et accessible à tous dans les différents Appels à projets de l'établissement public

E. Un territoire zéro déchet sobre et qui lutte contre le gaspillage

En juin 2021, les élus d'Est Ensemble ont adopté un plan ambitieux « Zéro déchet » afin de favoriser le tri, le recyclage et la réduction des déchets et améliorer la propreté de l'espace public en luttant contre les dépôts sauvages. Ce plan devra permettre de relever le défi d'une réduction de 20% à horizon 2026 des déchets incinérés ou mis en décharge. Une partie de ce plan comprend des actions de sensibilisation de la population et rejoint en grande partie l'ensemble des propositions issues de la Convention citoyenne pour le climat et la justice sociale sur le volet « Un territoire zéro déchet sobre et qui lutte contre le gaspillage ».

Ce plan s'appuie également sur un changement de rapport aux déchets et aux modes de consommation par l'ambition de développer encore davantage les filières de réemploi, ressourceries, collecteries, repair-café.

Les propositions de la convention citoyenne correspondent aux orientations du Plan Zéro Déchet d'Est Ensemble et également à la philosophie de la loi dite « AGECL » votée par le parlement en février 2020. Cette loi doit apporter des réponses aux attentes de nos concitoyens en matière d'écologie à travers des mesures de la vie quotidienne, préservant les ressources, la santé et le pouvoir d'achat et permettant un développement économique et industriel sur le territoire.

Celle-ci contient plus d'une centaine de mesures qui prévoient :

- La création de nouvelles filières pollueur-payeur pour embarquer de nouvelles familles de produits dans l'économie circulaire
- La gestion des déchets : de nouvelles interdictions comme l'usage de plastiques à usage unique et la lutte contre le gaspillage des produits invendus, alimentaires ou non
- De mieux contrôler et sanctionner les délits contre l'environnement (pouvoirs des maires renforcés pour lutter contre les dépôts sauvages, etc.)
- De soutenir les entreprises dans leurs démarches d'écoconception favorisant au passage la création d'emplois non délocalisables sur le territoire
- D'accompagner les citoyens dans de nouvelles pratiques de consommation (indice de réparabilité, simplification des gestes de tri, développement de la consigne ou du vrac)

L'ensemble de ces mesures ont pour but de changer en profondeur les modes de production et de consommation des citoyens.

Ainsi les membres de la CCLC incitent les élus d'Est Ensemble à s'engager sur une amélioration sensible des bonnes pratiques ou encore la mise en place de mesures incitatives à l'échelle du territoire, insistant notamment sur des actions relevant de l'économie circulaire.

En effet, par une meilleure gestion des ressources et des déchets, par l'accent mis sur la réparation et le réemploi des produits, par le recyclage des matériaux, ils soulignent les effets sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et les impacts positifs sur la biodiversité qui en découlent.

Ils proposent également une série de dispositifs autour du « réemploi solidaire », par des propositions de soutien aux « ressourceries » sous toutes leurs formes et également des formes d'aides pour l'ensemble des acteurs associatifs intervenant dans ce domaine. Ils ont souhaité également développer des formes de « reprise des emballages » et de « chèques réparation », rechercher des solutions et des lieux type « Repair-café » au profit des personnes les plus modestes du territoire.

Les élus d'Est Ensemble sont en phase avec leurs propositions car le choix politique d'encourager et de soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire s'est déjà concrétisé par un grand nombre d'actions reconduites chaque année qui permettent de conforter et soutenir la présence d'un grand nombre d'acteurs associatifs et économiques.

LES ENGAGEMENTS D'EST ENSEMBLE

La promotion de de l'économie circulaire comme priorité

- Mise en place d'un point de réemploi dans toutes les nouvelles déchèteries
- Lancement d'une expérimentation à la mise en place d'un dispositif de récupération des verres ou déchets d'emballage recyclables
- Appel à manifestation d'intérêt pour expérimenter de nouvelles formes d'incitation à la réparation
- Lancement d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'une solution locale de réemploi des emballages du verres sur le territoire (notamment pour les brasseries...)

Une campagne de sensibilisation et de communication renforcée

- Augmentation des actions de sensibilisation auprès des jeunes publics, notamment l'accompagnement de partenaires associatifs et/ou de l'économie sociale et solidaire
- Mise en place de la collecte sélective dans les écoles, expérimentation auprès des écoles volontaires au cours des prochaines années scolaires
- Promotion du tri et de la valorisation des biodéchets par le déploiement du compostage individuel ou partagé
- Expérimentation de mise à disposition de bacs de collecte par apports volontaires des biodéchets pour les habitants sur au moins 3 marchés alimentaires sur le territoire d'ici la fin de l'année 2022

Une meilleure prise en compte de la propreté de l'espace public

- Permettre aux habitants du territoire de disposer d'une déchèterie à moins de 20 minutes en voiture
- Programmer un traitement privilégié des berges du canal de l'Ourcq en lien avec Paris et les communes, pour installer de nouvelles corbeilles de tri, mettre en place des panneaux de sensibilisation, organiser des événements ou ateliers propreté le long du canal
- Développer la verbalisation et la coordination avec les villes pour le contrôle et le maintien de la propreté de l'espace public et la lutte contre les dépôts sauvages

F. Un territoire exemplaire, avec des acteurs et des citoyens engagés

La transition écologique du territoire d'Est Ensemble repose sur l'information, la sensibilisation, la formation et l'action volontariste de l'ensemble des acteurs locaux, qu'ils soient citoyens, acteurs économiques ou acteurs publics. C'est d'ailleurs dans cet esprit que les élus d'Est Ensemble ont souhaité lancer, de manière inédite, une convention citoyenne locale pour le Climat, conscients de l'importance d'associer les habitants et de s'inspirer des idées et initiatives citoyennes, pour œuvrer en faveur du Climat et de la biodiversité.

La Convention citoyenne a fait le constat d'un écart important entre l'urgence climatique et la conscience encore insuffisante d'une partie de la population. Ils estiment que les citoyens demeurent insuffisamment informés des politiques mises en place dans le domaine de l'environnement, en particulier dans les quartiers populaires.

La **Cité du Climat** constitue une opportunité de prolonger l'expérience de la convention citoyenne et mettre à disposition des habitants des outils d'information, de sensibilisation, de formation à grande échelle sur l'enjeu écologique et de mobiliser le tissu associatif et les entreprises du territoire.

Le projet vise pour cela à regrouper acteurs et initiatives existantes sous une même bannière pour leur donner plus de lien et de visibilité, et à en inspirer de nouvelles.

La principale valeur ajoutée de la Cité du Climat serait de cibler notamment les citoyens les plus défavorisés et les moins informés. Elle pourrait dans ce cadre s'axer sur l'écologie populaire et porter des événements sur des thématiques variées et liées au quotidien des citoyens : accès à une alimentation saine et abordable, lutte contre la précarité énergétique, ou encore réemploi, recyclage et économie circulaire. Des services à la population pourraient également être proposés, en les rattachant aux enjeux environnementaux : en ce sens, la Cité du Climat serait non seulement un espace d'information mais aussi un espace de services utiles et concrets pour les citoyens.

. Les citoyens ont en effet porté avec vigueur ce projet, revenu de façon récurrente dans les différentes sessions, lié à de nombreux autres points de la Charte. Les citoyens sont notamment attachés à l'émergence d'un lieu emblématique, forme la plus aboutie et la plus visible du projet.

Plusieurs niveaux d'ambition, qui peuvent constituer différentes étapes de la constitution de cette Cité du Climat, sont envisagés par Est Ensemble, et nécessiteront des arbitrages, notamment sur le plan financier :

- La Cité du Climat, label pour des événements portés par le tissu associatif local
- La Cité du Climat, réseau d'équipements publics et associatifs
- La Cité du Climat, matérialisée par un nouveau lieu emblématique à la tête d'un réseau d'équipements publics et associatifs

Si cette cité du Climat a vocation à être le lieu d'incarnation, de ressources et d'animation des actions en matière de sensibilisation et de mobilisation de la société civile, Est Ensemble s'engage également à mobiliser une palette d'outils concrets pour entraîner les entreprises et les citoyens vers la transition environnementale.

Est Ensemble partage également les préconisations visant à impliquer en premier lieu les plus de 42 000 entreprises dans la transition environnementale. A ce titre, le territoire s'engage à maintenir un **haut niveau d'exigence environnementale et sociale vis-à-vis des entreprises**, en tant qu'acheteur, financeur et animateur de la relation entreprise.

Est Ensemble s'engage à mettre en place une **politique d'achat responsable**, en utilisant dès que possible des clauses de responsabilité écologique et des clauses sociales dans ses marchés publics, et en élaborant dès 2022 un **schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables** (SPASER). Cet outil intégrera des objectifs ambitieux pour ses marchés publics notamment en matière d'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, d'économie circulaire et de circuits courts d'approvisionnement, d'insertion sociale et de développement de l'accès des TPE/PME à la commande publique.

En tant que financeur des entreprises, Est Ensemble s'engage à utiliser des **critères de responsabilité écologique et sociale dans l'attribution de ces subventions** et en particulier dans les fonds de soutien aux entreprises de l'économie à impact et au développement économique des quartiers.

En tant qu'animateur de la relation avec les entreprises du territoire, Est Ensemble s'engage à proposer un **nouveau dispositif de chartes entreprises-territoire** qui encourage les entreprises signataires à développer des actions vertueuses pour l'environnement, des formations et à obtenir des labels reconnus témoignant de la qualité de leur engagement.

En tant que producteur de normes réglementaires obligatoires, Est Ensemble portera à l'ordre du jour du groupe de travail sur le règlement local de publicité intercommunal (RLPi), la question de **l'obligation d'éteindre les enseignes lumineuses** les plus importantes sur chaque commune.

En second lieu, Est Ensemble s'engage à mettre en place, à poursuivre ou à amplifier les actions en matière de sensibilisation et de mobilisation des citoyens du territoire.

Il est proposé de créer une **offre de formation « climat »** dispensée par des associations spécialisées sur les thématiques du changement climatique, de l'énergie, de l'eau, de la mobilité. Chacune des animations se déroulerait sur une demi-journée et pourrait prendre des formes variées selon le public : ateliers pédagogiques et ludiques (jeux de plateau, expériences pratiques, fresque du climat...), débats à destination des enfants et des adultes, sorties éducatives sur un lieu du territoire.

Les bénéficiaires de ces formations seraient les suivants :

- Enfants sur le temps scolaire, périscolaire et dans les cantines : dans le cadre du Plan zéro déchet Est Ensemble souhaite sensibiliser chaque enfant scolarisé en école élémentaire a minima 3 fois lors de son cursus sur les thématiques du tri et du recyclage, de la lutte contre le gaspillage alimentaire et de la propreté de l'espace public
- Animateurs des centres de loisirs ou jeunes en stage de perfectionnement BAFA
- Animateurs socioculturels et éducateurs des maisons de quartier afin de les labelliser « écologiques et citoyennes » en lien avec les villes qui gèrent ces équipements
- Les agents d'Est Ensemble : formation socle à la transition écologique pour créer une culture commune, en lien avec le centre national de la fonction publique territoriale

Est Ensemble s'engage également à examiner la possibilité de développer, dans ses parcs, des **ateliers de jardinage** via un Appel à projets ou un dispositif de mise en relation de type « adopte un potager.com » pour favoriser l'intergénérationnel autour de potagers privés.

Ces formations et actions de sensibilisation permettront de développer un large **réseau d'ambassadeurs du climat**, dans la dynamique engagée par Est Ensemble depuis 2020 (le nombre d'enfants sensibilisés est passé de moins de 2.000 à plus de 5.500 enfants sensibilisés en 2021). De même, les parcs gérés par Est Ensemble constituent des lieux de sensibilisation précieux pour les citoyens (espace dédié à l'agriculture urbaine, aires de compostage et espace entretenu par éco-pâturage avec des races rustiques de vaches et de boucs).

Par ailleurs, Est Ensemble s'engage à **accompagner la montée en puissance des métiers de la transition écologique**.

Pour cela, le Territoire porte un **projet de tiers lieu emploi/formation et économie circulaire**, en cours de préfiguration à Bobigny qui poursuit trois objectifs prioritaires :

- Disposer d'un lieu emblématique de la formation aux métiers de l'écoconstruction, de l'économie circulaire et du réemploi
- Proposer des parcours de formation allant de la remobilisation à la formation certifiante
- Mettre en réseau les acteurs locaux impliqués dans la formation et l'emploi

Enfin, pour ouvrir des perspectives d'orientation aux jeunes du territoire sur ces métiers d'avenir, Est Ensemble, en lien avec le Conseil départemental et le Rectorat, lancera un **programme « SOS Stage »**, promouvant la découverte des métiers du développement durable à destination de l'ensemble des élèves de 3^{ème} du territoire.

LES ENGAGEMENTS D'EST ENSEMBLE

La création d'une Cité du Climat

- Lancer une mission de 3 mois pour examiner la forme que la Cité du Climat pourra prendre : un lieu tête de pont - centre de ressources, ou un réseau d'équipements sur le territoire
- Définir, dans le cadre de cette mission, en lien avec les neuf villes du Territoire et les acteurs associatifs, ce que sera la Cité du Climat pour l'information, la formation, l'organisation d'activités pédagogiques, d'ateliers, d'expositions ou toute autre activité en lien avec le climat et la biodiversité

Faire de l'activité économique et l'emploi un support de la transition écologique

- Réaliser un atlas 2022 de l'économie et de l'emploi, en lien avec l'ensemble des communes de l'EPT et des partenaires pertinents
- Mettre en valeur les entreprises vertueuses dans ses supports de communication, réfléchir à la place et au rôle des entreprises dans la définition du projet de la Cité du Climat
- Publier un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables d'ici la fin de l'année 2022
- Utiliser des critères de responsabilité écologique et sociale dans l'attribution des subventions (notamment les fonds de soutien ou appels à projets)

Transition écologique : former et informer

- Proposer à l'ensemble des agents (EPT + villes) :
 - Une formation socle à la transition écologique pour créer une culture commune
 - Une formation spécifique adaptée aux spécificités des métiers
- Mettre en œuvre un dispositif de formations « d'ambassadeurs du climat » dispensées par des associations spécialisées à destination des enfants en milieu scolaire et périscolaire, des animateurs des centres de loisirs, des animateurs socioculturels et des éducateurs des maisons de quartier

G. Un territoire qui développe les énergies renouvelables

En cohérence avec le souhait de vivre sur un territoire sobre énergétiquement, les citoyens ont exprimé leur désir de renforcer le développement des énergies renouvelables sur le territoire. Les citoyens ont insisté particulièrement sur l'exemplarité des collectivités territoriales qui doivent intégrer les énergies renouvelables aussi bien pour leurs achats directs d'énergie que dans leurs projets de construction et rénovation des bâtiments publics. Les citoyens souhaitent également disposer d'outils d'analyse sur les potentiels de développement des énergies renouvelables pour favoriser l'émergence concrète de projets locaux.

Sur le thème des énergies renouvelables, il est important de rappeler qu'Est Ensemble est compétent pour élaborer puis mettre en œuvre un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). A ce titre, Est Ensemble est identifié comme « coordinateur de la transition énergétique » sur son territoire. L'EPT agit pour créer une dynamique sur ces enjeux et pour fédérer les acteurs locaux autour d'objectifs à atteindre collectivement. Dans ce cadre, les communes doivent prendre en compte les orientations issues du PCAET. Elles disposent par ailleurs de compétences importantes en matière d'énergie notamment pour la gestion de l'éclairage public en voirie, la création et l'exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid, ou encore en matière de production d'énergies renouvelables.

Alors que le premier Plan Climat 2017-2023 arrive bientôt à son terme, Est Ensemble a engagé le processus de révision réglementaire de son **nouveau Plan Climat** qui définit pour les prochaines années les orientations en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique, de développement de la production d'énergie renouvelable, de valorisation du potentiel en énergie de récupération.

Concrètement, Est Ensemble soutient depuis de nombreuses années le **développement de la géothermie** sur son territoire. Ainsi, l'EPT est à l'initiative en 2015 d'une étude d'opportunité sur le développement des réseaux de chaleur sur le territoire qui a permis aux villes de Pantin, Les Lilas et Le Saint Gervais de créer en février 2022 avec l'appui du SIPPAREC le réseau de chaleur géothermique UNIGEO. Celui-ci va permettre à terme d'alimenter l'équivalent de 20.000 logements, en majorité des organismes publics HLM et des bâtiments publics dont 7 gérés par Est Ensemble.

De plus, le référentiel d'Aménagement durable et le Plan Local d'Urbanisme intercommunale (PLUi) d'Est Ensemble favorisent concrètement la réalisation de bâtiments sobres, pour le neuf ou la rénovation, qui respectent a minima les cibles E3C1 et RE2020 et qui sont alimentés par des énergies renouvelables prioritairement issues des réseaux de chaleur du territoire.

Depuis 2018, ont été rénovés les équipements majeurs suivants :

- Rénovation partielle bibliothèque Robert Desnos à Montreuil (dont façades vitrées et équipements thermiques)
- Rénovation du Centre nautique Jacques Brel à Bobigny (dont façades vitrées, isolation toiture, traitement de l'eau et équipement thermiques)
- Mesures conservatoires et d'économies d'énergie à la piscine des Malassis à Bagnolet (dont façades et équipements thermiques)
- Rénovation de la piscine Leclerc à Pantin (dont façades vitrées, isolation toiture, traitement de l'eau et équipement thermiques, production solaire)

Sont en projet pour travaux avant 2026 :

- Rénovation du Stade nautique Maurice Thorez à Montreuil (dont isolation toiture, économies d'eau et d'énergie, modernisation des équipements techniques)
- Construction d'une nouvelle piscine à Bagnolet (hautes performances environnementales et intégration large du réemploi dont un bassin olympique provisoire en partenariat avec Paris 2024)
- Rénovation énergétique de la bibliothèque Denis Diderot à Bondy (dont clos et couvert et équipements techniques)

Par ailleurs, Est Ensemble soutient également le **développement des énergies solaires** sur son territoire. L'EPT a réalisé des études de potentiels solaires sur son propre patrimoine et a financé des études de faisabilité sur les 9 villes du territoire afin de proposer des toitures à la Coopérative Electrons solaires sur lesquelles installer des panneaux solaires photovoltaïques. La réalisation la plus emblématique est l'installation solaire photovoltaïques réalisée sur la toiture de l'école Waldeck Rousseau aux Lilas, portée par la Coopérative Electrons solaires, pour laquelle Est Ensemble a apporté une subvention complémentaire d'investissement. Cette initiative permet de contribuer au développement des structures citoyennes via la prise de parts sociales et la mise à disposition de toitures publiques.

Enfin, en matière d'exemplarité, Est Ensemble achète depuis 2016 une **électricité d'origine renouvelable sur l'ensemble de ses bâtiments**. L'EPT a renforcé son engagement à l'été 2019 en passant un contrat avec Enercoop pour l'approvisionnement de 9 de ses équipements en électricité à « Haute Valeur Environnementale », c'est-à-dire plus exigeante en termes de traçabilité de l'énergie et de soutien au développement de nouvelles installations d'énergies renouvelables.

L'urgence climatique rappelée lors de la Convention Citoyenne Locale pour le Climat incite les élus d'Est Ensemble à décider de renforcer les engagements de la collectivité en matière de développement des énergies renouvelables et en particulier la géothermie dont ils partagent les potentiels extraordinaires sur notre territoire.

Pour améliorer les connaissances sur les enjeux climat-air-énergie et faciliter l'émergence de projets, Est Ensemble prévoit de mettre à disposition du public l'ensemble des études et outils réalisés dans le cadre de la révision du PCAET comprenant notamment des informations sur le potentiel de développement des énergies renouvelables et un outil de visualisation cartographique de ces enjeux.

En matière de **réseaux de chaleur**, Est Ensemble prévoit d'apporter prochainement une garantie d'emprunt de plusieurs millions d'euros pour permettre au réseau géothermique UNIGEO de sortir de terre. Est Ensemble prévoit également le raccordement de ses bâtiments aux réseaux de chaleur mais aussi de favoriser, en lien avec les villes et les syndicats d'énergie, le développement ou les extensions de réseaux sur les zones carencées du territoire.

Afin de soutenir l'ensemble des énergies renouvelables sur le territoire, Est Ensemble prévoit de poursuivre une étude de recensement des projets du territoire éligibles aux aides financières du **contrat de développement des énergies renouvelables et de récupération** (Encrer) porté par l'ADEME et les syndicats d'énergie. Les énergies concernées sont la récupération de chaleur fatale à partir des eaux usées, la géothermie superficielle, la biomasse énergie, le solaire thermique, la création/extension/densification des réseaux de chaleur dont la géothermie profonde, les boucles tempérées...

Concernant le patrimoine bâti d'Est Ensemble, seront engagés avant 2026 les projets suivants :

- Raccordement systématique des bâtiments aux réseaux de chaleur urbains alimentés par la géothermie
- Achat de biogaz (origine certifiée)
- Expérimentation de récupération de chaleur fatale à partir des eaux usées pour le chauffage des piscines

LES ENGAGEMENTS D'EST ENSEMBLE

Promouvoir les énergies renouvelables

- Poursuivre avec l'ADEME la préfiguration d'un contrat de développement territorial des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) permettant de soutenir techniquement et financièrement les projets du territoire
- Promouvoir la géothermie superficielle ou profonde et les potentiels solaires auprès de l'ensemble des acteurs concernés du territoire (aménageurs, promoteurs, villes, OPHT, ...)
- Etudier systématiquement les possibilités de raccordement à un réseau de chaleur géothermique existant ou le déploiement d'une géothermie de surface dans les opérations d'aménagement
- Agir auprès de la Métropole du Grand Paris pour réaliser le schéma directeur énergétique métropolitain et permettre la mise en œuvre par les villes des compétences "production d'énergie renouvelable" et "réseaux de chaleur et de froid"

Mettre en œuvre les énergies renouvelables sur le patrimoine public

- Etudier le raccordement systématique des principaux équipements d'Est Ensemble au réseau de chaleur géothermique, biomasse ou cogénération existant ou en développement
- Etablir une charte « bâtiment durable », méthode de conception et de gouvernance assurant la transparence des choix environnementaux
- Intégrer dans les cahiers des charges des nouvelles constructions de l'EPT les exigences de la RE2020 et le développement des énergies renouvelables
- Dédier au moins 20% des 4 M€ mobilisés pour les interventions de gros entretien et réparations (GER) aux économies d'énergie ou à la production d'énergie renouvelable

LE CONSEIL TERRITORIAL,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5219-1, L5219-2 et L5219-5 déterminant les compétences des établissements publics territoriaux et les conditions d'exercice des compétences précédemment transférées aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre existants au 31 décembre 2015 ;

VU le décret n° 2015-1661 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Romainville ;

VU les articles L.1112-15 du CGCT et L.131-1 relatifs à l'organisation de la consultation des populations ;

VU l'arrêté n°2018-0827 du 11 avril 2018 fixant les statuts de l'Etablissement public territorial Est Ensemble ;

VU les compétences facultatives en matière de nature en ville portant sur la construction d'une politique de nature en ville territoriale, la gestion et l'entretien des espaces de nature à rayonnement territorial, existants et à créer ;

VU les compétences soumises à la définition d'un intérêt métropolitain mais non reconnues comme telles parmi lesquelles la compétence en matière de politique locale de l'habitat pour l'amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt métropolitain, la réhabilitation et la résorption de l'habitat insalubre d'intérêt territorial ;

VU les compétences héritées de la communauté d'agglomération Est Ensemble parmi lesquelles la compétence en matière d'aménagement de l'espace territorial visant l'organisation des transports urbains ;

VU la compétence de plein droit des EPT en matière de gestion des déchets ménagers et assimilés ;

VU la délibération n°2017-02-21-06 du 21 février 2017 relatif à l'adoption du plan climat air énergie territorial d'Est Ensemble ;

VU la délibération n°CM2018/11/12/12 relative à l'adoption du plan climat air énergie métropolitain en Conseil de la métropole du 12 novembre 2018 ;

CONSIDERANT la volonté affichée par les neuf villes composant l'Etablissement public territorial Est Ensemble de porter, pour le service public territorial, une double ambition en matière de justice climatique et sociale ;

CONSIDERANT la vulnérabilité particulière des territoires populaires des zones denses aux effets du dérèglement climatique ;

CONSIDERANT la responsabilité prépondérante des villes dans les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale ;

CONSIDERANT les conséquences du réchauffement climatique et la nécessité de redéfinir et mettre en œuvre des politiques de transition énergétique et urbaine à la hauteur des dangers qui nous menacent ;

CONSIDERANT l'intérêt pour l'établissement public territorial Est Ensemble d'associer des citoyens représentatifs du territoire à la réflexion sur l'avenir du climat et de la biodiversité sur le territoire intercommunal, afin de disposer de propositions pour éclairer son action en matière environnementale, économique et sociale ;

CONSIDERANT l'organisation d'une Convention citoyenne locale pour le climat et la biodiversité, associant 100 citoyens volontaires représentatifs de la diversité du Territoire, qui s'est réunie en 5 sessions de travail les 18-19 septembre, 16-17 octobre, 20-21 novembre, 11-12 décembre 2021 et les 29-30 janvier 2022, ainsi que lors d'évènements ou de visites d'acteurs ou de lieux emblématiques en matière de transition écologique entre les sessions plénières ;

CONSIDERANT les échanges et les travaux de formalisation qui ont eu lieu lors de la Convention citoyenne sur le climat, à l'issue desquels a été adoptée une Charte de la Convention citoyenne locale pour le climat et la biodiversité d'Est Ensemble, qui a été remise au Président d'Est Ensemble lors du Bureau de territoire du 16 février 2022 ;

CONSIDERANT les projets en cours sur le territoire d'Est Ensemble et la volonté des élus d'y intégrer les propositions des citoyens conventionnels afin de renforcer notamment les exigences du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) d'Est Ensemble ;

ACTE les propositions des membres de la Convention citoyenne pour le climat présentées dans la Charte de la Convention citoyenne locale pour le climat et la biodiversité d'Est Ensemble.

APPROUVE les actions et évolutions des projets existants d'Est Ensemble, telles qu'elles sont détaillées dans les fiches annexées à la présente délibération, pour améliorer l'action de l'établissement public territorial en faveur du climat et la biodiversité.

DIT que l'établissement public mobilisera les autres acteurs institutionnels pour soutenir les propositions qui relèvent d'autres champs de compétence que le sien.



**Est
Ensemble**
Grand Paris

**Pour le climat
et la justice sociale !**